

« AMICUS » - 2008 / 2011

2008

Août 2008 : La Commission européenne lance un appel à proposition pour mettre en œuvre une "Action préparatoire" : AMICUS « Association of Member States Implementing a Community Universal Service/Association des États membres instaurant un service civique universel ». Le choix des mots n'est pas anodin.

La France a un « Service civil volontaire » depuis 2006, mais, pour Nicolas Sarkozy, élu Président de la République en 2007, c'est un « Service civique » qu'il s'agit de développer.

En avril 2007, l'Institut Montaigne publie un rapport : « [Après Erasmus, Amicus. Pour un service civique universel européen](#) ». Le Parlement européen adhère à cette idée et décide de mener ce projet. La Commission européenne accepte de financer et lance l'Action préparatoire « Amicus ».

En mars 2008, le Président de la République confie à Luc Ferry le soin d'étudier la mise en place d'un service civique :

« L'engagement des jeunes est au cœur du programme que j'ai défendu au cours de la campagne présidentielle. Parmi ses mesures phares figure la mise en place d'un service civique. En permettant à chaque jeune de consacrer un temps de sa vie à des actions d'intérêt général, il contribuera à forger le lien social, transmettre les valeurs de citoyenneté, créer les conditions d'un brassage des jeunes Français. Je suis convaincu de l'importance de ce projet pour l'avenir de la France et de l'attachement de nos concitoyens aux valeurs qu'il incarne. Il ne faut toutefois pas ignorer la difficulté d'une telle entreprise. Son périmètre ultime pourrait englober la totalité d'une classe d'âge. (...) « Vous vous attacherez à la dimension internationale du sujet. Certains jeunes auront envie de vivre ce temps d'engagement dans le cadre d'une mobilité à l'étranger. Il faut les y encourager. Les projets qu'ils construiront doivent pouvoir dépasser l'échelle de notre pays, pour s'inscrire dans une dimension plus large, notamment européenne. Pour bâtir l'Europe de demain, les initiatives de sa jeunesse doivent être encouragées dans tous les domaines d'intérêt général, actions caritatives, éducatives, sportives et culturelles... ». (Extraits Lettre de mission de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, adressée à M. Luc Ferry, président délégué du Conseil d'analyse de la société, le 18 mars 2008).

Le rapport « [POUR UN SERVICE CIVIQUE](#) » est publié en septembre 2008.

APPEL A PROPOSITIONS - AMICUS – Action préparatoire

2. OBJECTIFS

2.1. Objectifs généraux

L'Action préparatoire Amicus vise à :

- promouvoir le caractère transnational des placements de jeunes dans des activités de service civique et de volontariat ;
- favoriser l'émergence d'un cadre européen facilitant l'interopérabilité des offres de service civique et de volontariat pour les jeunes, existant dans les Etats membres ;
- permettre une phase de test et d'évaluation à travers des projets concrets de coopération européenne (dimension transnationale) dans le domaine du service civique et du volontariat des jeunes.

2.2. Objet de l'appel à propositions

- L'appel à propositions vise à soutenir des projets transnationaux de service civique et de volontariat composés d'une part, d'activités de sensibilisation et de recherche, et d'autre part, d'activités de placement de jeunes au sein de l'Union européenne. Cet appel à propositions soutiendra des projets proposés par des structures de service civique ou des organisations de la société civile n'ayant jusqu'alors pas, ou quasiment pas, mis en œuvre de telles actions sur un plan transnational.
- Les bénéficiaires participeront au processus de réflexion mis en place par la Commission européenne sur la dimension transnationale du service civique et du volontariat des jeunes, en particulier concernant les standards de qualité minimale et les modalités d'organisation à même d'assurer une interopérabilité des systèmes nationaux.

Les projets sélectionnés devront mener les activités suivantes :

- informer les citoyens, en particulier les jeunes, et les sensibiliser à la thématique en question ;
- produire un document qui, d'une part, évalue l'expérience de placement de jeunes dans le cadre de l'Action préparatoire Amicus, et d'autre part, expose et analyse le contexte national (état des lieux) notamment par rapport à la thématique du service civique et à l'ouverture transnationale de telles activités ;
- placer des jeunes dans des projets de service civique et de volontariat à l'étranger.

Des associations nationales membres de Cotravaux souhaitaient s'engager dans ce projet mais ne pouvaient y répondre seules. Le choix a été fait de répondre collectivement, sous couvert de Cotravaux, avec les 5 associations partie prenante (Compagnons Bâisseurs, Concordia, Service Civil International, Solidarités Jeunesses, Union REMPART), chaque association sollicitant ses partenaires européens pour accueillir des volontaires.

Fin octobre 2008, Cotravaux déposait un dossier de candidature, retenu par la Commission européenne.

Le projet était lancé en 2009, suivi par le Groupe Volontariats, coordonné administrativement et financièrement par Cotravaux.

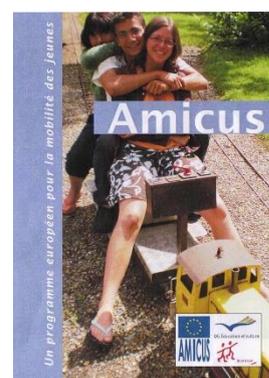
2009 – 2010

Préparation avec les partenaires et envoi de volontaires :

Les conditions financières, les démarches administratives et le fait qu'il n'y avait pas de réciprocité prévue (accueil et envoi simultanément) et qu'il aurait fallu que les partenaires déposent eux-mêmes un dossier dans leur pays pour pouvoir envoyer des volontaires en France, ont pu décourager des partenaires potentiels, mais 16 associations, partenaires des associations françaises, ont rejoint le projet.

L'intégration de jeunes « ayant moins d'opportunités » était un objectif, partagé entre associations françaises et certains des partenaires.

- ✓ Le dossier prévoyait l'envoi de 35 jeunes :
25 ont finalement été accueillis dans ce cadre
- ✓ Sur les 16 partenaires, 12 ont accueilli des volontaires
- ✓ Les projets étaient prévus dans 15 pays de l'Union européenne, ils se sont concrétisés dans 11 pays : Allemagne, Belgique, Espagne, Estonie, Grèce, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie.



Un [livret](#) retrace l'expérience des volontaires

Évaluation de l'action AMICUS avec les partenaires – Octobre 2010 à Paris

- ✓ Des représentants des 5 associations françaises et de Cotravail
- ✓ De **9 partenaires européens**
- ✓ **La participation de :**
Martin Hirsch, Président de l'Agence du Service Civique nouvellement créée et de
Pascal Lejeune, Chef d'Unité - Direction Education et Culture - Commission Européenne



2011 : Rapport d'évaluation et de recherche – Action AMICUS

Cotravail était chargé de la production du document d'état des lieux et d'évaluation prévu dans l'Appel à propositions. [Rapport d'évaluation et de recherche](#)

SOMMAIRE

RAPPEL DE L'OBJET DE L'APPEL À PROPOSITION AMICUS	4
QUELQUES DONNÉES CONCERNANT LES JEUNES AYANT PARTICIPÉ À AMICUS	5
ÉVALUATION DE L'ACTION AMICUS AVEC LES PARTENAIRES : 7 ET 8 OCTOBRE 2010 À PARIS	9
UN OUTIL POUR PARTAGER L'EXPÉRIENCE : LE LIVRET AMICUS	15
TEMPS MOBILISÉ POUR LA RENCONTRE DE PARTENAIRES ET LE LIVRET	16
SERVICES NATIONAUX ET CADRES DE VOLONTARIATS	17
LES CADRES DE VOLONTARIAT EN FRANCE ET LA DIMENSION EUROPÉENNE	25
LE DÉVELOPPEMENT DU SERVICE CIVIQUE À L'ÉTRANGER	30
ANNEXES	